

Initiative des territoires pour la gestion régionale de l'environnement : un atelier régional pour une compréhension commune de la gestion intégrée des zones côtières

Delphine Leguerrier¹, Yolaine Bouteiller², Julie Petit³ et Caroline Vieux⁴

Projet INTEGRE, Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

« INTEGRE » ou « initiative des territoires pour la gestion régionale de l'environnement » est un programme de développement durable commun aux quatre Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) européens du Pacifique. Financé par l'Union européenne sur l'enveloppe du 10^e Fond Européen de Développement (FED) Régional PTOM Pacifique, il vise à promouvoir la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et à renforcer la coopération régionale dans le domaine du développement durable.

Au niveau local, il contribuera à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM, dans l'intérêt des populations. Ainsi, des projets de GIZC seront mis en œuvre sur neuf sites pilotes de la région. Les méthodes développées et les expériences conduites seront valorisées à l'échelle du Pacifique, notamment à travers la participation active aux réseaux régionaux de coopération dans ce domaine.

Choisis par les territoires en tant qu'unités cohérentes de gestion représentatives des îles hautes et basses de la région et parce qu'ils présentent des enjeux écologiques forts, une utilisation par les populations locales et une vocation à démonstration d'actions environnementales intégrées, ces sites sont :

- en Polynésie française : la Baie d'Opunohu à Moorea, la presqu'île de Tahiti et les îles de Raiatea et Tahaa et leur lagon ;
- en Nouvelle Calédonie : le Grand Sud, la zone côtière Nord-Est, et pour les îles Loyauté les atolls d'Ouvéa et Beaufort-Beaupré ;
- à Wallis et Futuna : Wallis et son lagon, Futuna Sud-Ouest ; et
- aux îles de Pitcairn dans leur ensemble.

Premier d'une série, l'atelier de lancement tenu les 18, 19 et 20 février au siège de la CPS à Nouméa a réuni une cinquantaine de participants inscrits : services administratifs responsables de chacun des sites pilotes, experts de la gestion intégrée et de différents domaines d'importance dans les îles du Pacifique (déchets, agriculture, pêche, transport maritime...), Organisations non gouvernementales (ONG).

À travers des présentations, des séances d'échanges et des ateliers en petits groupes, les services impliqués ont pu acquérir une meilleure connaissance mutuelle de leurs problématiques, partager leur vision du projet INTEGRE, et bénéficier du

retour d'expérience des experts présents, ainsi que d'informations sur des réseaux régionaux existants et les expertises disponibles dans le domaine du développement durable.

Les résultats et enseignements issus de cet atelier sont ici résumés : ils constituent le « matériel de base » pour la mise en œuvre de ce projet. La première étape est celle de la construction : la gouvernance du projet (un comité de pilotage global, une déclinaison par territoires jusqu'au niveau local) est en cours de validation et l'élaboration des plans d'actions de chacun des sites pilotes est en cours à l'aide d'un guide méthodologique élaboré suite à ces échanges. La dimension régionale du projet a également pu être précisée à travers la définition des actions qui seront menées à cette échelle (« actions transversales » ci-après).

Qu'est-ce que la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) ?

La GIZC constitue une réponse à des pressions croissantes sur les écosystèmes littoraux, une gestion de plus en plus « morcelée » (terre / mer, complexité juridique et politico-administrative croissante) et à un besoin de renouveler des modes de gouvernance (approches « top-down » remises en cause, développement du tissu associatif...). Des centaines d'expériences GIZC de par le monde ont été conduites depuis la conférence de Rio en 1992 (Hénocque 2006). La GIZC est ainsi née de tout un ensemble de stratégies dépendantes du système naturel, du contexte national et des principaux bénéficiaires auxquels elles s'adressent ainsi que des problèmes qu'elles tentent de traiter (Olsen 2003, dans Hénocque 2006). Elle se traduit par la recherche de nouvelles formes de gouvernance d'une part, et le développement des capacités à gérer l'information et les données scientifiques.

¹ Coordinatrice du projet INTEGRE (DelphineL@spc.int)

² Coordinatrice adjointe du projet INTEGRE pour la Nouvelle-Calédonie (YolaineB@spc.int)

³ Coordinatrice adjointe du projet INTEGRE pour Wallis et Futuna (JulieP@spc.int)

⁴ Coordinatrice adjointe du projet INTEGRE pour la Polynésie française (CarolineV@spc.int)

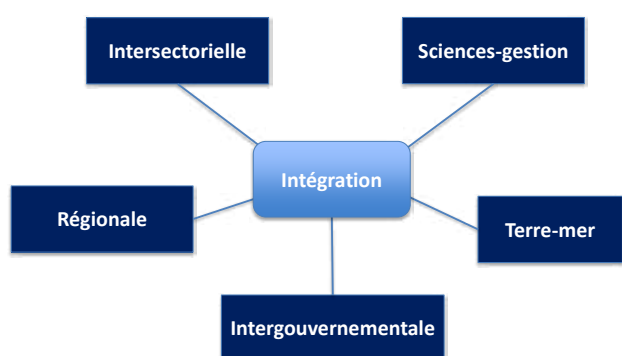
Ses objectifs :

- donner de la cohérence aux instruments de gestion existants et faciliter le changement (gérer les conflits !);
- consolider les politiques publiques ;
- définir une stratégie globale même si les réponses sont le plus souvent sectorielles ; et
- répondre à des attentes et des besoins — sans en créer de nouveaux

Les axes d'intégration et les grands champs d'action⁵

L'action de la GIZC porte sur trois principaux champs :

- la régulation des activités sectorielles et l'adaptation des politiques associées ;
- la planification stratégique ; et
- la gouvernance (développement et organisation de la participation).



Pourquoi le « participatif » ?⁶

L'implication de tous les niveaux de gouvernance dans le processus décisionnel permet le passage du plan à sa mise en œuvre, en évitant notamment la multiplication de plans isolés, déconnectés de l'action. Elle est une alternative pour éviter les démarches perçues comme « technocratiques » et trop compliquées donc peu applicables, pour que les personnes concernées par les projets s'en emparent, pour mieux identifier les problèmes s'il y en a et les actions à mener pour y faire face.

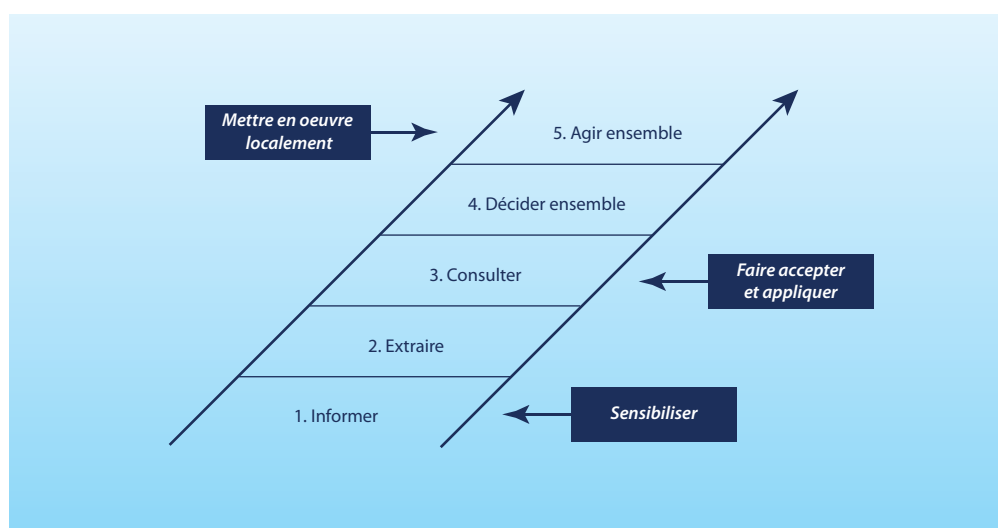
⇒ L'échelle de travail la plus adaptée n'est pas toujours l'échelle bio-géographique de pertinence écologique, mais parfois l'échelle de gouvernance.

⇒ Il faut à la fois une forte implication politique et une responsabilisation d'instances participatives reconnues.

Différents niveaux de participation sont possibles

En faisant référence à l'échelle de participation décrétée ci-dessous (modifiée d'après Arnstein, 1969) :

⇒ selon les sujets, un niveau ou l'autre sera plus pertinent... L'idéal du niveau 5 n'est pas forcément toujours atteint.



Échelle de participation (modifiée d'après Arnstein, 1969).

⁵ Présentation de Raphaël Billé, coordonnateur du projet RESCCUE – " restoration of ecosystem services against climate change unfavourable effects ".

⁶ Présentation de James Comley et Hugh Govan, Université du Pacifique Sud (UPS).

Les sites pilotes du projet

Un des points de départ de ce travail d'échange et de recherche de synergie a consisté en un échange autour de chacun des sites pilotes, ce qui a aidé à améliorer la connaissance mutuelle que chacun avait de l'ensemble du projet. Les recherches communes de solutions seront ainsi facilitées, de même que la mise en œuvre d'actions jumelées.

Les sites de Polynésie française

La Baie d'Opunohu, Moorea

Le site de la baie et de la vallée d'Opunohu se situe sur l'île de Moorea (17°30' S, 149°50' O). Il s'étend sur 1 000 ha dans la commune associée de Papetoai qui compte 2 300 habitants. La vallée d'Opunohu est entourée d'un remarquable cirque montagneux dont la montagne la plus haute, le Tohiea culmine à 1 207 m. Partant de l'embouchure de la rivière « Opunohu », la baie s'élargit rapidement formant un entonnoir de près de 3 500 m jusqu'à la passe. La profondeur de la baie est variable, de 15 à 50 m.

Cette vallée possède le microclimat le plus humide de l'île avec des précipitations considérables de l'ordre de 2 500 à 3 500 mm par an. Cette vallée est considérée par les habitants de Moorea comme le véritable « poumon » et la réserve en eau de Moorea. L'urbanisation de la vallée est très faible.

Plus des deux tiers de la flore connue de Moorea sont présentes à Opunohu. Douze espèces envahissantes menaçant la biodiversité du site ont été identifiées. Les milieux littoraux bien préservés et spécifiques subsistent dans cette baie avec notamment un mince bandeau de forêt littorale, préservé entre le lagon et la route qui contribue de façon essentielle au maintien des berges. En terme de biodiversité marine spécifique, la côte est au pied du mont Rotui est la plus riche. On y retrouve des mollusques exploités mais également des espèces emblématiques telles que les tortues vertes, les dauphins ou encore les baleines à bosses.

En termes d'activités économiques, le site d'Opunohu est un haut lieu de la pêche sur Moorea. En fond de baie, la vente en bord de route est couramment pratiquée. La baie a une forte vocation touristique puisqu'elle est visitée par la quasi-totalité des touristes qui se rendent en Polynésie française. Les activités sont à la fois terrestres (randonnées) et marines (observation d'espèces emblématiques, sports nautiques). La culture de l'ananas au profit de l'usine Rotui (dont la demande en 2010 à été de 1 450 tonnes d'ananas) et son fournisseur la C.O.P.A.M. fait vivre une soixantaine de familles sur Moorea soit approximativement 300 personnes et occupe 150 ha. L'agriculture familiale est également bien développée. La baie d'Opunohu héberge par ailleurs deux établissements de formation agricole.

La presqu'île de Tahiti

La presqu'île est composée de deux communes, Taïarapu-Est et Taïarapu-Ouest et six communes associées qui s'étendent sur une superficie de 320 km². Elle abrite un total de 18 545 habitants. Le mont Roniu est son point culminant à 1 332 m. L'isthme de Taravao qui délimite la presqu'île du reste de Tahiti fait face au plateau de Taravao, vaste étendue agricole présentant un climat frais et une flore de montagne. L'urbanisation décroît en allant vers l'est ; et à 20 km de Taravao, sur chaque côte, débute une zone plus sauvage, le *fenua aihere*, accessible essentiellement par voie maritime, et en partie par un petit chemin non goudronné.

Au niveau marin, Taïarapu présente en premier lieu les caractéristiques classiques de lagons d'île hautes avec des récifs barrière et des récifs frangeants bien développés. Plusieurs habitats en font cependant un site riche et varié : la présence de hauts-fonds (au nord de Taravao et au Pari) et la présence de lagunes d'eaux saumâtres à proximité de l'isthme de Taravao. Par ailleurs, la presqu'île est un des rares endroits de Polynésie où l'on trouve des gorgones.



Baie d'Opunohu, Moorea, Polynésie française (photographie : Boris Colas).

Au-delà du *fenua aihere*, et au-delà de la zone lagonaire, se situe le Pari à l'extrême est qui est un site de paysage naturel protégé, classé depuis 1964. Il abrite également un patrimoine culturel et archéologique extrêmement bien conservé. En dehors du Pari, deux monuments naturels (classe III) faisant également partie du patrimoine culturel polynésien sont classés à Taïarapu : la cascade du Vahi et la grotte de Vaipoiri.

Actuellement, les pôles d'activité de Tahiti iti sont divers : centrée autour d'une agriculture importante comprenant notamment le plateau de Taravao (élevages de poules pondeuses et de vaches laitières, producteur d'aliments pour animaux) et les plaines de Tautira et Teahupoo, la presqu'île de Tahiti est également le lieu de développement des premiers projets aquacoles, avec le centre Ifremer de Tahiti basé à Vairao depuis 40 ans, et depuis l'an dernier, le Centre Technique Aquacole (CTA) VAIA du pays au sein du même pôle aquacole.

La presqu'île bénéficie par ailleurs d'une récente zone industrielle au port de Taravao. En outre, le tourisme familial y est très développé grâce à la présence de nombreux sites de randonnée, de plongée, mais aussi de surf, et notamment la vague mythique de Teahupoo.

L'atoll de Raiatea-Tahaa

Située à 210 km au nord-ouest de Tahiti, l'île de Raiatea fait partie des îles Sous-le-Vent dans l'archipel de la Société. Elle dispose de la plus grande superficie terrestre (238 km²) des îles Sous-le-Vent, sa population est de 12 024 habitants en 2012. Autour de son massif montagneux d'origine volcanique aux plateaux fertiles, creusé de vallées profondes, la plaine côtière relativement étroite accueille l'essentiel des implantations humaines. Le mont Tefatoaiti (1 017 m) est le point culminant de l'île. Le large lagon de Raiatea est parsemé de quelques motus. Raiatea est divisée en trois communes, Uturoa, Taputapuata et Tumaraa. Uturoa, la principale agglomération des îles Sous-le-Vent, est aussi un port en eau profonde permettant le mouillage et l'accostage de navires de grande capacité. Taha'a, l'île sœur, enclose dans le même lagon que Raiatea, offre des caractéristiques semblables, sur une superficie de 88 km². La population de Tahaa est de 5 220 habitants. Le mont Ohiri, son plus haut sommet, domine à 590 m.

Le lagon, navigable, de 290 km² et d'une profondeur maximum de 55 m, est ouvert par dix passes permettant un accès aisé à l'océan et un renouvellement rapide de l'eau. Les nombreuses baies sont très souvent barrées par une route les traversant (présence de quelques mangroves à palétuviers exogènes) et isolant des sites de récifs frangeants désormais dégradés mais offrant des perspectives en aquaculture (ex : crevettes en enclos, crabes, etc.). Plusieurs motu se trouvent aux abords des passes et sur la partie nord de Tahaa, les écosystèmes coralliens sont souvent encore bien préservés (récif barrière essentiellement).

Au niveau terrestre, on note la présence importante de rivières (dont la rivière navigable de Faaroa), de nombreux sites favorables au développement agricole, ainsi que de sites d'intérêt écologique et d'endémisme importants.

L'économie de Raiatea reste caractérisée par une forte activité agricole tournée vers le marché local et l'approvisionnement des hôtels de Bora-Bora. Les ressources lagonaire (pois-



Moetini Moutame, sur sa ferme biologique à Raiatea, Polynésie française (photographie : Yolaine Bouteiller).

sons, crustacés, oursins, holothuries, trocas, burgaux...) sont exploitées. La perliculture est une activité importante. Raiatea concentre l'activité de tourisme nautique, en accueillant les principales compagnies de location de voiliers de Polynésie française dans ses trois marinas. Cette activité est en pleine expansion et contribue de plus en plus au développement économique de l'île. La présence d'un aéroport et de dessertes aériennes journalières avec Tahiti et les autres îles de l'archipel et les cinq rotations par semaine des goélettes en provenance de Tahiti font de Raiatea une île ouverte et dynamique.

L'économie de Tahaa est essentiellement axée sur la culture de vanille tahitienne dont elle est le premier producteur en Polynésie française, le coprah et les cultures vivrières d'auto-consommation. La culture du *nono* (*morinda citrifolia*) s'est également développée. Tahaa n'est pas desservie par un aéroport, mais il existe un quai pour goélettes à Tapuamu et également de nombreux petits quais tout autour de l'île.

Les sites de Nouvelle-Calédonie

La zone côtière Nord-Est

Le site pilote de la zone côtière Nord-Est (ZCNE) englobe l'ensemble des bassins versants et zones lagunaires des communes de Poum, Ouégoa, Pouébo, Hienghène, Touho et Poindimié. Il s'agit de la zone maritime et terrestre identifiée comme la « zone côtière Nord-Est » du bien en série inscrit en juillet 2008 sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que ses zones tampons (marine et terrestre). Il couvre une superficie terrestre de 305 000 ha et lagunaire de 371 000 ha.

Ce territoire est reconnu pour sa grande richesse écologique. La partie marine est dans un état de conservation exceptionnel et comporte des originalités remarquables, comme la présence de doubles barrières coralliennes dans sa partie est. La partie nord est également connue pour ses herbiers et ses populations de tortues et de dugong. En outre, l'embouchure du Diat-hot abrite la mangrove la plus étendue et la plus diversifiée de Nouvelle-Calédonie. La partie terrestre englobe le massif du Mont Panié qui constitue ici le plus grand ensemble continu de forêt de Nouvelle-Calédonie (33 000 ha), avec également une continuité altitudinale remarquable (200 à 1 600 m). Ce milieu contribue fortement à l'exceptionnel niveau d'endémicité végétale (64 % des plantes), des insectes et de la faune d'eau douce.



*Edmond Ouillate et les autres membres des autorités locales de Hienghène étaient impliqués dans les discussions.
(photographie : Delphine Leguerrier).*

D'un point de vue socio-économique, le site se caractérise par une faible densité de population, environ 15 000 habitants vivant principalement en tribu. L'activité est essentiellement tournée vers les activités vivrières (agriculture, pêche lagunaire frangeante, pêche en eau douce et embouchures, chasse) et secondairement touristiques de petite échelle (gîtes, randonnées, hôtellerie de petite capacité). Une structuration de l'activité commence à s'opérer autour de l'axe éco-tourisme, valorisant les patrimoines naturel et culturel remarquables de la zone. Aucune activité industrielle ou minière n'est présente, excepté la mine de Poum, et l'activité agricole commerciale produit à petite échelle.

Le Grand Sud

Le site pilote du grand sud calédonien correspond aux territoires terrestres, côtiers et marins de l'extrême sud de la grande terre de Nouvelle-Calédonie. Il s'étend sur trois communes (Mont Dore, Yaté, Île des pins) et couvre une superficie de 841 800 ha (environ 140 000 ha pour la partie terrestre) dont la zone du Grand Lagon Sud inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ce territoire est reconnu pour sa grande richesse écologique, tant pour sa partie terrestre (flore riche et originale, nombreuses aires protégées, projet de site RAMSAR⁷ ...) que marine (très grande diversité de formation récifale, nombreuses espèces emblématiques...). Seul le littoral est habité, avec environ 3 000 habitants, répartis en tribus installées le long de la côte est de la grande terre, sur l'Île Ouen et sur l'Île des pins. Les principales activités économiques sont axées sur la mine, le tourisme et la pêche. La zone comprend de nombreux sites d'extraction minière en activité ou non et des réserves de grandes valeurs et très convoitées. Sur le secteur de Prony, se trouve le vaste complexe industriel de Vale NC comprenant une usine de traitement du Nickel, un port, une centrale électrique ainsi que les mines d'exploitation du Nickel (1 900ha) qui y sont associées. Ce projet représente 4 000 employés dont 1 200 emplois directs (en grande partie



De gauche à droite : Yolaine Bouteiller (project INTEGRE), Olivier Auguin (CPS), Mecki Kronen (Bureau de la Commission Européenne pour les PTOM du Pacifique) et Emmanuel Coutures (Direction de l'environnement, Province Sud) montrent la pointe sud du site sur la carte (photographie : Delphine Leguerrier).

⁷ les sites de la Ramsar sont des mangroves d'importance internationale, reconnus en raison de la Convention Ramsar, qui est un traité international pour les conservations et une utilisation raisonnable des mangroves (source : <http://www.biodiversitya-z.org/areas/30>).



Lancée d'épervier près du pont de Mouli, Ouvéa, Nouvelle-Calédonie (photographie : Delphine Leguerrier).

logés sur place) et 600 entreprises locales en sous-traitance. Le tourisme est notamment développé sur l'Île des pins, destination phare en Nouvelle-Calédonie, mais aussi sur l'ensemble du site qui présente un potentiel de développement touristique encore important. La pêche quant à elle est pratiquée par des professionnels mais surtout pour le loisir et en tant que pêche vivrière. Le grand lagon sud sert de vivier pour les pêcheurs du grand Nouméa. Le secteur de l'Île des pins fournit la majorité des langoustes pêchées en Nouvelle-Calédonie. Le site abrite aussi des activités sylvicoles en développement, une activité de pisciculture marginale (une seule exploitation produisant des picots) et peu, voire pas, d'activité agricole autre que vivrière.

Les atolls d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré

Les deux atolls océaniques d'Ouvéa et de Beautemps-Beaupré, retenus comme sites pilotes du projet INTEGRE pour la Province des Îles Loyauté font, dans leur intégralité, partie du bien en série inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO (zone tampon comprise) et couvrent une superficie de 137 000 ha dont 14 400 ha pour la partie terrestre.

Ce territoire est reconnu pour sa grande richesse écologique marine et la présence des seules mangroves des Îles Loyauté. Son isolement géographique et la variété des habitats marins et côtiers offrent un contexte favorable à la reproduction et la croissance de nombreuses espèces emblématiques ou en danger comme les oiseaux marins, les tortues ou encore les

requins. Il est également exempt de gratte (ciguatera). Sur la partie terrestre, on trouve une forêt primaire bien conservée abritant des espèces telle la perruche d'Ouvéa (endémique de l'île), le bulime, les roussettes, les crabes de cocotier. À noter que l'île est exempte de rat noir (*Rattus rattus*) et de fourmi électrique (*Wasmannia auropunctata*).

L'Île d'Ouvéa (132 km², point culminant à 46 m) accueille une population d'environ 3 400 habitants répartis dans les 20 tribus des cinq districts coutumiers de l'île. Il n'existe pas de centre urbain. Le foncier, comme sur toute la province des îles, est composé exclusivement de terres coutumières.

Ouvéa présente une économie principalement basée sur le tourisme et la pêche. Loin du tourisme de masse, ce secteur s'appuie sur quelques hébergements : un grand hôtel et de petites structures d'accueil en tribu. Ouvéa a cessé d'accueillir des croisiéristes en 2007, après constatation des dégâts occasionnés sur les récifs par l'ancre des navires de croisière et le risque important que cela représente pour le développement de la gratte sur l'île. Le potentiel de développement reste important. La pêche est organisée autour d'un syndicat des pêcheurs (une quinzaine de licences professionnelles). La filière est en structuration autour d'une unité de conditionnement des produits de la mer à Takedji (nord de l'île). D'autres filières de valorisation économique se développent : le santal, le coprah avec une huilerie et la savonnerie de Wadrilla, des vanilleraies.

Les sites de Wallis et Futuna

L'île de Wallis et son lagon

L'île de Wallis, au climat tropical humide, a une superficie de 78 km² de terres émergées, avec un point culminant à 150 m. Le littoral comprend quelques zones de mangroves essentiellement situées sur le littoral Ouest.

Le lagon, d'une superficie de 200 km², est ceinturé d'un récif barrière intégral comprenant quatre passes. L'île est bordée d'un platier plus ou moins étendu comprenant des zones d'herbiers. Une vingtaine d'îlots coralliens ou volcaniques sont situés dans le lagon ou sur la barrière corallienne.



L'une des 20 petites îles dispersées dans le lagon et la barrière récifale de l'île de Wallis (photographie : Delphine Leguerrier).

Wallis se caractérise au plan écologique par une végétation secondarisée de type cocoteraie, des landes à fougères, des plantations de *Pinus caribea*, des plantations vivrières, des lacs de cratères, des lacs superficiels et des reliquats de forêt primaire. Habitat de nombreuses espèces remarquables, Uvéa abrite également des espèces endémiques (cigale, mollusques terrestres, une espèce végétale...). Les îlots coralliens et volcaniques sont le refuge de colonies d'oiseaux marins nicheurs. Ainsi, le lagon et les écosystèmes associés (littoral, herbiers, mangrove) représentent des enjeux majeurs de biodiversité.

Sa population (9 019 habitants en 2013) est essentiellement concentrée sur la partie est de l'île. L'emploi représente 2 108 salariés (2012) ; le secteur public (administration et enseignement) est le premier employeur avec 44 % des emplois (INSEE 2008). L'agriculture et la pêche sont de type vivrier, les produits sont essentiellement réservés à l'auto-consommation et les échanges coutumiers. L'importation d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de France, est la première activité com-

merciale. La balance commerciale est déficitaire. Les seuls produits exportés sont les holothuries séchées et les coquilles de trocas. La contribution de l'État au financement de l'économie est élevée, avec 12,4 milliards de francs⁸ transférés en 2010. L'émigration est très importante (plus de 20 000 ressortissants wallisiens et futuniens vivent aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie, constituant une population deux fois plus importante que celle résidant sur le territoire).

L'île de Futuna

L'île de Futuna (46 km²), distante de Wallis de 230 km, présente un relief escarpé (524 m) et un réseau hydrographique de rivières permanentes et de cours d'eau temporaires. Alofi, l'île voisine inhabitée (18 km², 417 m) est située à 1,8 km au sud-est.

Les vallées encaissées de Futuna sont recouvertes de forêt dense, les plateaux de forêt secondaire de type cocoteraie, de landes à fougères, de plantation de *Pinus caribea* et de plantations vivrières, et les terres en aval des cours d'eau de taro-dières irriguées.

Futuna et Alofi présentent un caractère exceptionnel en termes d'endémisme : avec 4 sous-espèces d'oiseaux, 7 espèces végétales, 4 espèces de poissons d'eau douce, et 11 espèces de mollusques terrestres et d'eau douce. Sur la côte Sud-Ouest de Futuna, le récif frangeant est formé de structures coralliennes qui ont été endommagées suite au séisme de 1993. Le site choisi est la partie sud-ouest de l'île de Futuna (environ 40 km²). L'île a subi d'importants dégâts matériels causés par le cyclone Tomas en mars 2010, qui a touché plus sévèrement la côte nord-est (infrastructures et habitations).

La population était de 3 848 habitants en 2013, répartie essentiellement sur le littoral sud-ouest de l'île. Le taux d'emploi est de 28 % (45 % à Wallis). L'importation est, comme pour Wallis, l'activité économique principale. Il n'y a pas d'exportation. L'agriculture et la pêche sont également de type vivrier.

Le site de Pitcairn : les îles dans leur ensemble

L'archipel de Pitcairn est composé de quatre petites îles quasi vierges, parmi les plus isolées au monde. Pitcairn est un volcan éteint dont la partie émergée couvre une superficie d'environ 4,5 km² et culmine à 347 m au-dessus du niveau de la mer. On y trouve un climat subtropical, des sols volcaniques fertiles et une végétation luxuriante. Les déplacements s'effectuent en quad (on ne compte aucune voiture sur l'île), dans un environnement largement préservé (notamment par son caractère éloigné et difficilement accessible). Henderson est un atoll émergé constitué de coraux fossiles ; l'île d'Henderson est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ducie est l'atoll corallien le plus méridional au monde ; l'île présente en son centre un lagon entouré de quatre îlots, lesquels s'étalent sur une superficie de 70 ha. L'île d'Oeno est bordée d'une ceinture lagonaire de faible profondeur et d'un récif frangeant, cet atoll corallien bas couvrant une superficie de 65 ha.

Seule île habitée, Pitcairn compte 52 résidents permanents (mars 2012), en proportion égale d'hommes et de femmes. La population active est actuellement constituée de 31 personnes valides, auxquelles s'ajoutent dix fonctionnaires non-résidents, pour la plupart recrutés sur la base de contrats annuels. Les

⁸ 12,4 milliards de francs = ± 142 millions USD (Juin 2014).

emplois du secteur public sont constitués de 82 postes à temps partiel. Pitcairn reçoit une enveloppe annuelle de 2,9 millions de livres⁹, par le biais de l'Agence britannique de développement international (DFID), afin de répondre aux besoins élémentaires de la population (39 % de cette aide est consacrée aux transports maritimes, 14 % à la santé, 12 % aux frais de fonctionnement du Bureau du Commissaire, et 10 % aux travaux d'infrastructure et de fonctionnement). Les recettes publiques proviennent de la vente de timbres et de pièces de monnaie, des droits de quai, des demandes de visa, de la vente du noms de domaine (.pn), des droits d'enregistrement et de transport de passagers. La connaissance chiffrée du secteur privé est rendue difficile par l'absence de tout système de taxation. Les habitants ont développé des activités touristiques (bibelots, souvenirs, visites guidées, hébergement chez l'habitant), de sculpture et vente d'objets artisanaux. L'apiculture et la production apicole, la pêche, la culture de fruits et légumes, l'élevage, les services de maintenance, constituent des sources de revenus complémentaires pour les foyers. Les transactions avec les croisiéristes sont liées à l'approvisionnement d'appoint des navires de passage (on compte une dizaine de passage de navires de croisière par an).



Il n'y a pas d'accès facile à la mer et sans danger sur l'île de Pitcairn. Les enfants jouent dans des piscines naturelles remplies par l'eau des vagues se cassant sur les falaises du rivage (photographie : Delphine Leguerrier).

Le Gouvernement britannique soutient les initiatives de développement économique, notamment en finançant (via la DFID) un programme d'accompagnement des entreprises sous la houlette de BMNZ, une organisation dont le siège se trouve à Auckland. Les petites entreprises de Pitcairn peuvent ainsi bénéficier de services de conseil individualisés et gratuits, accessibles par visioconférence, courriel et téléphone.

Les enseignements de l'atelier

Quatre illusions à éviter

L'intérêt que présente la mise en place de méthodes participatives et l'importance d'une concertation bien menée afin que les plans puissent être mis en œuvre ne doit pas occulter le risque qu'il y aurait à :

1. *Rechercher par le tour de table la solution à tous les problèmes* : bien souvent, le consensus n'émerge pas et cet exercice ne dispense pas d'arbitrages à prendre.
2. *Idéaliser les communautés locales* : la solution la plus adaptée n'est pas nécessairement la solution traditionnelle parce qu'elle est traditionnelle.
3. *Rechercher coûte que coûte la « bonne échelle » pour une structure unique de gestion* : la gestion du littoral est complexe : plutôt qu'une structure unique, il faut chercher la bonne coordination entre les structures existantes.
4. *Considérer la connaissance scientifique comme condition nécessaire et suffisante à une gestion intégrée des zones côtières* : le manque de connaissance ne doit pas freiner l'action.

Attirer l'attention sur ces « illusions » doit permettre, en les ayant en tête, d'éviter leurs travers dans l'élaboration des méthodes de travail encore à venir.

Les clefs de la réussite... enseignements pour le projet INTEGRE

Les discussions et échanges provoqués par les présentations d'experts qui se sont succédées ont permis de dégager un certain nombre d'enseignements qu'il s'agira de conserver à l'esprit au cours de la mise en œuvre du projet. Outre la définition de la GIZC elle-même, ont été présenté une analyse de son « état de santé » par Hugh Govan et James Comley (UPS), les apports de l'anthropologie dans la démarche de prise en compte des sensibilités locales (Pierre-Yves Le Meur (IRD), Catherine Sabiot (IRD), Elisabeth Worliczeck, Jean-Brice Herrendtschmidt (GIE Océanide)), les problèmes — et recherches de solutions en cours — en termes de biodiversité et de gestion des déchets dans le Pacifique, par David Haynes et Pascale Salaun (PROE/SPREP), le projet POETCom visant à développer l'agriculture biologique, par Karen Mapusua (CPS), les perspectives d'évolution du transport maritime dans le contexte d'émergence de la GOZC dans le Pacifique, par Marie Bourrel (CPS), les leçons tirées de la gestion d'un projet européen basé sur la mise en œuvre de méthodes participatives, par Frédérique Lehoux (CPS), ainsi que le positionnement régional et international des collectivités françaises du Pacifique (François Bockel, gouvernement de Nouvelle-Calédonie). Les discussions ont permis de dégager un certain nombre d'enseignements, résumés dans l'encadré ci-dessous :

- Prendre en compte le passé et le présent du territoire (temporalité et histoire), ainsi que les différentes échelles de temps impliquées.
- Prendre en compte la dimension interculturelle (une sixième dimension de l'intégration ?).
- Lancer l'adhésion par des petites actions visibles : « engranger des résultats probants dès le départ pour créer une dynamique et susciter l'adhésion ».
- Impliquer le secteur privé.
- Penser dès la phase de programmation à la pérennisation des actions après le projet.

⁹ £ 2,9 million = 4,94 millions USD (juin 2014).

- Utiliser les structures en place et garantir la légitimité des acteurs impliqués.
- Savoir d'où on part et où on veut aller : importance d'un « état 0 ».
- Organiser des échanges régionaux et partage d'expériences à tous les niveaux (politiques, techniciens, acteurs locaux).
- Réfléchir aux notions de répliquabilité et de devoir de démonstration, un enjeu qui n'est pas forcément partagé.

Quels sont les objectifs du projet INTEGRE, quelles actions seront mises en œuvre pour les atteindre ?

Grâce aux réflexions menées en commun, les objectifs et résultats attendus du projet INTEGRE ont pu être mieux définis. La gouvernance du projet prévoit que le comité de pilotage valide les éléments constitutifs du projet et la rédaction des deux encadrés de ce paragraphe devra être validée par ce dernier : elle pourra donc encore évoluer après publication de cet article.

Les composantes 1 et 2 du projet se nourriront l'une de l'autre : la « composante 1 » est celle de la mise en réseau et de la capitalisation des résultats, la « composante 2 » celle de l'expérimentation à travers la mise en œuvre de plans d'actions. INTEGRE vise ainsi à contribuer aux deux objectifs généraux que sont la promotion de la GIZC et le renfort de la coopération au niveau régional d'une part et d'autre part la gestion ou la valorisation durable l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations. Les quatre objectifs spécifiques assignés au projet par convention ont été retranscrits sous une forme plus opérationnelle et mieux appropriée par les acteurs présents : il s'agit du renforcement de la coopération entre les PTOM et les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) du Pacifique, de la mise en place d'une politique de communication et de sensibilisation, du renforcement de la gouvernance et des capacités, et de l'amélioration de la gestion de l'environnement au bénéfice des populations (encadré page 32 : objectifs et résultats attendus du projet).

Plusieurs types d'activités sont déjà envisagés afin de fournir un appui méthodologique aux acteurs et d'obtenir des résultats à l'échelle régionale (encadré page 33 : activités de la composante 1). Quant aux plans d'actions de la composante 2, ils sont en cours d'élaboration au niveau de chaque site pilote sur la base d'un guide de rédaction élaboré en réponse aux besoins exprimés sur le terrain (ateliers, rencontres avec les acteurs...).

Le processus d'élaboration, de suivi et de validation de la mise en œuvre du projet est en cours de mise en place car il doit être adapté aux structures de gouvernance de chaque territoire. Il prévoit que les plans d'actions par site soient élaborés au niveau local et examinés au niveau territorial qui les propose ensuite pour validation au comité de pilotage régional (présidé par la Polynésie française, ordonnateur régional du 10^e FED). Le suivi de la mise en œuvre de chaque plan d'actions sera ensuite assuré au niveau de chaque site, au plus près des populations.

Quelles sont les grandes problématiques de chacun des sites pilotes ?

Tableaux « AFOM »

Les tableaux des atouts / faiblesses / opportunités / menaces de chacun des sites ont été élaborés de manière précise et spécifique, et le travail de groupe a permis de dégager de grandes problématiques communes, sous la forme du tableau des enjeux communs ci-dessous (les dégradés de couleurs donnent une indication de la fréquence d'apparition des thématiques pour chacun des sites).

Leçons pour le projet INTEGRE

Si le risque d'interférence avec les politiques publiques à l'œuvre ou celui d'un surcroît de travail sont parfois mis en avant, le projet est globalement vu comme une opportunité, apportant des moyens aux territoires et une occasion de mettre en œuvre de nouvelles approches.

Le capital culturel et naturel des différents sites pilotes a été mis en avant comme un atout fort, menacé à la fois par des pressions anthropiques et des changements rapides de la société : sa préservation constitue un enjeu prioritaire, communément mis en avant.

Des problématiques communes sont retrouvées sur une majorité de sites, représentant autant d'opportunités d'échanges thématiques riches : gestion des déchets dans un contexte insulaire, érosion côtière dans un contexte de changement climatique, érosion des sols et pollution terrigène dans le lagon, espèces envahissantes, gestion touristique...

Tous les projets pourront s'appuyer sur des outils réglementaires ou de planification et une administration solide mais tous les participants ont souligné le besoin d'une meilleure coordination interservices ou entre les différents niveaux de gouvernance.

Les démarches participatives sont diversement mises en œuvre sur les territoires, et partout la demande locale est forte et des espaces de concertation existent.

Atouts		Faiblesses	
Capital naturel et culturel fort		Environnement localement dégradé	
Connaissance des milieux		Faiblesse institutionnelle, manque de coordination inter-services et entre niveaux de gouvernance	
Espaces de concertation		Problèmes liés au foncier (régime, relocalisation)	
Demande locale d'implication		Manque de moyens humains et financiers	
Outils de réglementation / planification		Disponibilité des données	
Implication politique et institutionnelle		Conflits d'intérêts locaux	
Foncier sécurisé		Défiance des populations	
Opportunités		Menaces	
Dynamiques économiques, potentialités de développement		Pressions anthropiques	
INTEGRE, partenariats régionaux		Érosion	
Dispositifs existants à organiser et exploiter		Espèces envahissantes	
Dispositifs de formation, transfert de connaissances		Impacts sociétaux	
Développement dessertes aériennes et maritimes		Changement climatique	
		INTEGRE (surcroît de travail)	

Tableau récapitulatif des atouts, faiblesse, opportunités et menaces (AFOM).

Références bibliographiques

- Arnstein S.R. 1969. A ladder of citizen participation. Journal of the American Planning Association 35(4):216–224.
- Billé R. 2006. Gestion intégrée des zones côtières : quatre illusions bien ancrées. VertigO — la revue électronique en sciences de l'environnement 7(3); DOI: 10.4000/vertigo.1555
- Dentrand F. 1999. Situation forestière du Territoire de Wallis et Futuna, bilan des actions entreprises et perspectives à venir. Ministère de l'agriculture et de la pêche, Service d'Etat de l'agriculture, de la forêt, de la pêche, services territoriaux de l'économie rurale de la Pêche : 18 p.
- Egretaud C., Jouin B., Fare H. et Quinquis B. 2007. Diagnostic environnemental — PGEM Wallis. SNC PTPU / CRISP / IFRECOR Polynésie / Proscience. 62 p.
- Government of Pitcairn. 2012. Pitcairn Islands strategic development plan 2012–2016. 58 p.
- Hénocque Y. 2006. Leçons et futur de la gestion intégrée des zones côtières dans le monde. VertigO — la revue électronique en sciences de l'environnement 7(3); DOI: 10.4000/vertigo.2490
- IEOM. 2014. Wallis et Futuna — Rapport annuel 2013. Institut d'Émission d'Outre Mer : 143 p.
- Mary N., Dutartre A., Keith P., Marquet G. and Sasal P. 2005. Biodiversité des eaux douces de Wallis et Futuna — Qualité biologique des rivières (Rapport Final). Fondation TOTAL / Service de l'Environnement de Wallis et Futuna. 66 p.
- United Nations, General Assembly. 2014. UNGA A/AC.109/2014/4: Special Committee on the situation with regard to the implementation of the declaration on the granting of independence to colonial countries and people — Pitcairn (working paper prepared by the Secretariat).

Les objectifs et résultats attendus du projet INTEGRE

Le projet vise l'atteinte de deux objectifs généraux, qui donnent naissance à ses deux « composantes », dont chacune nourrit l'autre :

- promotion de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et renforcement de la coopération au niveau régional ;
- contribution à la gestion ou à la valorisation durable de l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations.

Ces objectifs se déclinent en objectifs spécifiques et résultats attendus, auxquels seront associés des indicateurs de résultats.

Quatre objectifs spécifiques et résultats attendus :

Objectif spécifique n°1

Renforcement de la coopération entre les PTOM et les pays ACP du Pacifique dans le domaine du développement durable

Résultats :

- Un cadre régional pour la GIZC est proposé.
- Les PTOM sont insérés dans les réseaux régionaux d'échanges et de concertation dans le domaine du développement durable.
- Des échanges entre sites miroirs de la région sont effectués.

Objectif spécifique n°2

Mise en place d'une politique de communication et de sensibilisation efficace sur le projet INTEGRE et sur la GIZC à destination des populations, des institutions et des partenaires régionaux.

Résultats :

- Les outils et les réseaux de communication du projet (intra PTOM et inter PTOM) sont opérationnels.
- Les principes de la gestion intégrée des zones côtières sont assimilés par la société civile .
- Les principes de la gestion intégrée des zones côtières sont assimilés par les institutions des PTOM du Pacifique.
- La visibilité du projet INTEGRE est assurée.
- Les résultats des projets de GIZC sur les sites pilotes sont capitalisés et valorisés (croise le résultat 3 de l'objectif spécifique 1).

Objectif spécifique n°3

Renforcement de la bonne gouvernance liée à la gestion de l'environnement et la capacité des gestionnaires.

Résultats :

- Des instances participatives de gouvernance sont opérationnelles au niveau des sites pilotes.
- La collaboration entre les services (d'une même administration ou entre administrations de différents sites) est améliorée.
- Les capacités des gestionnaires sont renforcées.
- Le processus de planification intégrée est opérationnel.
- Les principes de la GIZC sont pris en compte dans les politiques publiques.

Objectif spécifique n°4

Contribution à l'amélioration de la gestion de l'environnement des sites pilotes au bénéfice des populations.

Résultats :

- Les principales menaces sont identifiées et des actions concrètes de gestion sont engagées pour y faire face, de manière intégrée.
- L'environnement est valorisé au travers d'aménagements ou du développement d'activités économiques durables ;
- Des alternatives économiques durables sont développées par les populations locales en réponse à des pratiques destructrices potentielles ou avérées.
- Les populations sont sensibilisées et sont impliquées dans la gestion durable de l'environnement.